

République Démocratique du Congo ont approfondi les divisions entre les États au lieu de les combler. À tel point qu'il est possible de penser, qu'à moyen terme, la puissance régionale qu'est l'Afrique du Sud, qui se cherche un rôle actif dans le règlement des conflits ouverts en Afrique australe, va souvent préférer faire cavalier seul pour s'affranchir des contraintes de la SADC, comme le montre la mission qu'elle a déployé au Burundi en octobre 2001.²⁹

En outre, les querelles de leadership entre puissances régionales (comme l'Égypte, le Nigeria et l'Afrique du Sud), qui ont un rôle crucial à jouer pour l'efficacité et la cohérence de l'action des organisations africaines mais qui n'ont pas toujours les mêmes visions, sont des facteurs qui peuvent freiner les efforts dans le sens d'une plus grande responsabilité des institutions régionales.³⁰ La volonté de coopération n'est donc pas acquise.

4 - RENFORCER LE RÔLE DES OIG AFRICAINES : LES POSSIBILITÉS ET LES OBSTACLES

Le diagnostic qui précède donne une idée des problèmes que connaissent les OIG africaines et du soutien qu'il faut leur apporter. Cependant, encourager le rôle des OIG africaines dans les interventions de paix c'est en quelque sorte les mettre en *concurrence* directe avec l'ONU. Il est alors nécessaire d'opérer des choix et de définir les modalités de leur engagement. Actuellement, il existe une formule bien courante, celle de la *régionalisation* des interventions de paix. Mais elle est loin de constituer une panacée car elle comporte des risques. À notre sens, il faudrait plutôt pencher pour une approche exprimée par l'idée de *complémentarité* entre les acteurs régionaux, l'ONU et toute la communauté internationale et orienter les politiques d'appui aux OIG africaines dans ce sens.

Mais la prévention des conflits en Afrique exige d'aller au delà des interventions de paix traiter de facteurs plus profonds, tant au niveau des pays africains qu'au niveau du système international qui peuvent favoriser les conflits. À ce niveau il y a beaucoup d'obstacles à contourner.

4.1 La régionalisation des interventions de paix en Afrique

La *régionalisation* des modes de gestion des conflits en Afrique est le corollaire d'une idée très courante depuis la fin de la Guerre Froide : trouver *des solutions africaines aux problèmes africains*. La prolifération des conflits, le déclin stratégique de l'Afrique avec la fin de Guerre Froide, et surtout les réticences des grandes puissances à intervenir dans les conflits africains depuis l'expérience de la Somalie, ont nourri l'idée de *régionaliser* le maintien de la paix et de sécurité en Afrique. Cette formule a des échos favorables dans les pays africains. La multiplication des initiatives africaines, non seulement politiques mais aussi militaires, pour rétablir ou maintenir la paix dans les zones de conflits est certainement une conséquence de ces perceptions. Mais elle est aussi d'une certaine manière endossée par des puissances occidentales dont plusieurs ont

²⁹ Sesanga H. D. Kaseng, *L'Afrique du Sud et la sécurité sous-régionale des Grands Lacs, Actualité et Droit International*, mars 2002. disponible au <http://www.ridi.org/adi>

³⁰ Colonel Talla Niang, colloque précité.